



CATALOGUE DES AIDES AUX ENTREPRISES

Septembre 2023



SOMMAIRE

p4-5

AIDES FALAISES DU TALOU

Aide à l'immobilier d'entreprise
Rénovation de façades commerciales
Impulsion Proximité – Développement
« Diagnostic transmission »

Programme « Vergers »
Implantation de jardins partagés
Programme « Nichoirs pour les chouettes »
Implantation de ruches « abeilles noires »
Aménagements permettant d'accueillir la biodiversité

p6

AIDES À LA CRÉATION ET À LA REPRISE

Entreprendre avec le Réseau « Initiative Dieppe – Bresle »
Impulsion Proximité - Transmission

p7

AIDE À L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF

Impulsion Transition
Pack Energies Normandie
PME Développement

p8

AIDE À LA CRÉATION D'EMPLOIS

Fonds Mutualisé de Revitalisation (FMR76)
Fonds de Revitalisation « Siemens »
Volontariat Territorial en entreprise (VTE)

p9

AIDE EN CAS DE DIFFICULTÉ

Anticipation Redressement Mutations Economiques (A.R.M.E)
GPA Normandie
Impulsion Trésorerie

p10-11

CONTACT DES PARTENAIRES

AIDES FALAISES DU TALOU

Développement Économique



AIDES FALAISES DU TALOU

Développement Durable



AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Pour soutenir l'investissement immobilier des entreprises du territoire

BÉNÉFICIAIRES

- Toute PME (**moins de 250 salariés** et maximum **50 millions de chiffre d'affaires**)
- Être à jour de ses obligations fiscales et sociales

EXCLUSIONS

Micro-entreprises, hébergements touristiques et autres biens locatif, stations essence, stations de lavage, banques, assurances, agences immobilières, professions juridiques, professions de santé (hors zone prioritaire de l'ARS), activités relevant de l'agriculture.

TYPE DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

Opérations d'investissement immobilier, soit :

- Acquisition, construction, rénovation et extension de bâtiments
- Terrassement, parking, voirie, honoraires (études, maîtrise d'œuvre) et aménagements paysagers

MONTANT DE L'AIDE

- 7% du montant subventionnable par la Communauté de communes
- 10% par le Département de Seine-Maritime

La Région peut, pour les opérations d'investissement d'au moins 600 000 euros, compléter le financement de la Communauté de communes et du Département.

MODALITÉS DE L'AIDE

Investissement minimum de 80 000 €

- Aide plafonnée à **40 000 € pour la communauté de communes**
- Aide plafonnée à **60 000 € pour le Département**

RÉNOVATION DE FAÇADES COMMERCIALES

Pour accompagner la rénovation de façades et devantures commerciales

BÉNÉFICIAIRES

Commerçants ou artisans ayant un « **point de vente** » **moins de 10 salariés** et un **chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros**.

Être à jour de ses obligations fiscales et sociales.

TYPE DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

Réfection de la devanture commerciale : menuiseries extérieures, agencement extérieur, etc.

MONTANT DE L'AIDE

30% du montant subventionnable par la Communauté de communes

MODALITÉS DE L'AIDE

Plancher des dépenses éligibles : **3 500 € HT**
Montant plafond de subvention : **10 000 € HT**



IMPULSION PROXIMITÉ DÉVELOPPEMENT

Pour soutenir l'investissement matériel et immatériel des entreprises

BÉNÉFICIAIRES

- Toute entreprise ayant **moins de 50 salariés** et un **chiffre d'affaires inférieur à 10 millions d'euros**
- Chiffre d'affaires réalisé **principalement à destination des particuliers**
- Être à jour de ses obligations fiscales et sociales

TYPE DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

Investissements matériels amortissables et investissements immatériels (logiciels)

MONTANT DE L'AIDE

- **Prêt à taux zéro** équivalent à 50 % du montant éligible par la Région Normandie
- **Bonification de subvention de 10 %** du prêt accordé par la Communauté de communes

MODALITÉS DE L'AIDE

Plancher des dépenses éligibles : **10 000 € HT**
Montant plafond de prêt : **50 000 € HT**

« DIAGNOSTIC TRANSMISSION »

Pour accompagner la transmission des artisans par un diagnostic

BÉNÉFICIAIRES

- Tout artisan installé sur le territoire de Falaises du Talou
- Être à jour de ses cotisations sociales et fiscales

TYPE D'ACCOMPAGNEMENT

Pack transmission de la chambre consulaire :

- Pré-diagnostic de votre entreprise
- Accompagnement individualisé avec estimation du fonds de commerce
- Dépôt d'annonce et mise en relation avec les prospects

MONTANT DE L'AIDE

80 % du montant du « pack Transmission » pris en charge par la Communauté de communes, soit un restant à charge de 84 euros HT pour l'artisan.

Pour bénéficier des aides de développement durable mises en place par Falaises du Talou, plusieurs critères sont à respecter :

Être une entreprise installée sur le territoire de Falaises du Talou ainsi qu'être à jour de vos obligations fiscales et sociales.

PROGRAMME « VERGERS »

Pour accompagner la plantation d'arbres fruitiers sur le territoire

TYPE DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

Plantation d'arbres fruitiers pour la biodiversité, les paysages et le stockage du CO2

MONTANT DE L'AIDE

10 arbres fruitiers maximum par entreprise et par an avec une participation de 5 € par arbres.

PROGRAMME « NICHOURS POUR LES CHOUETTES »

Pour accompagner l'installation de nichoirs pour les chouettes au sein des entreprises

TYPE DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

Pose de nichoirs sur ou à l'intérieur des bâtiments

MONTANT DE L'AIDE

Installation gratuite du nichoir à la suite du diagnostic du site

IMPLANTATION DE JARDINS PARTAGÉS

Pour accompagner le développement de jardins partagés

TYPE DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

Implantation de jardins partagés (potagers, plantes mellifères ou aromatiques) dans l'enceinte de l'entreprise

MONTANT DE L'AIDE

30% du montant subventionnable par la Communauté de communes

MODALITÉ DE L'AIDE

Montant plafond de subvention : **1 000 €**

IMPLANTATION DE RUCHES ABEILLES NOIRES

Pour accompagner l'implantation de ruches abeilles noires

TYPE DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

Installation de ruches abeilles noires

MONTANT DE L'AIDE

30% du montant subventionnable par la Communauté de communes

MODALITÉ DE L'AIDE

Montant plafond de subvention : **1 000 €**

AMÉNAGEMENTS PERMETTANT D'ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ

Pour accompagner l'accueil de la biodiversité au sein des entreprises

TYPE DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

Installation de mares, de haies, d'Hotels à insectes ou tout autre dispositif permettant l'accueil ou la préservation de la biodiversité.

MONTANT DE L'AIDE

30% du montant subventionnable par la Communauté de communes

MODALITÉS DE L'AIDE

Montant plafond de subvention : **1 000 €**

CONTACTEZ-NOUS

Pour plus d'informations ou de conseils sur vos sites



Communauté de communes Falaises du Talou
46 bis rue du Général de Gaulle, 76630 ENVERMEU
02 35 04 85 10

Service Développement Économique
economie@falaisesdotalou.fr

Service Développement Durable
biodiversité@falaisesdotalou.fr



AIDES À LA CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISE

ENTREPRENDRE AVEC LE RÉSEAU « INITIATIVE DIEPPE BRESLE »

Pour accompagner la création / reprise des entreprises

Initiative Dieppe Bresle (IDB) est **une association composée de bénévoles** (chefs d'entreprises, avocats, experts comptables, banquiers, assureurs, etc.) qui a pour objectif de **soutenir les créateurs et repreneurs d'entreprise**.

BÉNÉFICIAIRES

- Tout créateur ou repreneur d'une entreprise sur le territoire

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI GRATUIT PENDANT 3 ANS

Accompagner : aide au diagnostic et au montage du projet

Financer : Mobilisation des aides financières disponibles

Suivre : suivi post-crédation et parrainage

Contact : Initiative Dieppe Bresle | 07 85 71 96 21



IMPULSION PROXIMITÉ TRANSMISSION / REPRISE

Pour soutenir financièrement la transmission et reprise des entreprises

BÉNÉFICIAIRES

- Tout porteur de projet souhaitant **racheter une entreprise de moins de 50 salariés** et avec un **chiffre d'affaires inférieur à 10 millions d'euros**
- Entreprise réalisant **une majorité de chiffres d'affaires auprès de particuliers**
- Entreprise ayant au **minimum 6 mois d'existence**

TYPE DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

Financement du rachat d'actifs matériels et immatériels.

Acquisition de fonds de commerce ou de titres de sociétés.

Dépenses exclues : Frais de mutation et de conseil, besoin en fonds de roulement et remboursement de comptes courants d'associés.

MONTANT DE L'AIDE

Prêt à taux zéro d'une durée de 6 ans (avec un différé de remboursement d'1 an) sur un montant de 25% des dépenses éligibles.

MODALITÉS DE L'AIDE

Plancher des dépenses éligibles : **20 000 € HT**

Montant plafond de prêt : **50 000 € HT**

Contact : AD Normandie | 02 31 53 34 40





AIDES À L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF

IMPULSION TRANSITION

Pour accompagner les entreprises dans la mise en œuvre d'une stratégie de transition

BÉNÉFICIAIRES

- Entreprise de **moins de 10 salariés** et dont le **chiffre d'affaires n'excède pas 2 millions d'euros**.
- Entreprise réalisant une **majorité de chiffre d'affaires auprès de particuliers**.
- Entreprise ayant **au minimum 6 mois d'existence**.

EXCLUSIONS

Les professions libérales, les professions réglementées, banques, assurances, agence immobilière, les entreprises franchisées, en licence, en réseau ou assimilé, les activités liées à l'agriculture, sylviculture et la pêche.

TYPE DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

- **Dépenses de prestations conseil** : études de faisabilité, d'ingénierie, études stratégiques.
- **Dépenses** nécessaires à la mise en œuvre d'un **projet de transition numérique**.
- **Dépenses liées à la cybersécurité**.

MONTANT DE L'AIDE

Subvention de **50% sur le montant des dépenses éligibles**

MODALITÉS DE L'AIDE

Plancher des dépenses éligibles : **2 000 € HT**
Montant plafond de subvention : **5 000 € HT**

PME DÉVELOPPEMENT

Pour apporter une aide en capitaux afin de financer des investissements

BÉNÉFICIAIRES

- Toute **entreprise industrielle, artisanale** ou de **services aux entreprises** (commerces sous certaines conditions).
- **Porteuse d'un projet de développement** : nouveau marché, investissement de production, de recherche, transmission de l'entreprise impliquant une restructuration financière.

TYPE DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

Investissements ou besoins de trésorerie

MONTANT DE L'AIDE

Avance remboursable **à taux zéro sur 3 à 5 ans** avec possibilité de remboursement différé.

MODALITÉS DE L'AIDE

Être à jour de ses obligations fiscales et sociales.
Plancher des dépenses éligibles : **4 600 € HT**
Montant plafond de prêt : **46 000 € HT**

PACK ENERGIES NORMANDIE

Pour accompagner les entreprises dans l'efficacité énergétique des procédés industriels

BÉNÉFICIAIRES

- Entreprise (TPE/PME/ETI) relevant des secteurs de l'industrie et des services à l'industrie.
- Entreprise réalisant **une majorité de chiffre d'affaires auprès d'autres professionnels**.

TYPE D'ACCOMPAGNEMENT

- Diagnostic de la performance énergétique de l'entreprise.
- Accompagnement à l'investissement liée à la performance énergétique.
- Plan d'actions de réduction de la consommation avec recherche de leviers financiers.

Contact : AD Normandie | 02 31 53 34 40



Contact : PME Développement | 02 35 14 38 40





AIDES À LA CRÉATION D'EMPLOIS

Pour soutenir les projets de développement avec création d'emplois

BÉNÉFICIAIRES

- Toute entreprise (**ayant un an d'existence**).
- Entreprise porteuse d'un projet de développement **nécessitant un investissement et des créations d'emplois**.
- Être à jour de ses obligations fiscales et sociales.

TYPE DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

Investissements matériels et immatériels nécessitant un investissement et **un objectif de création d'emploi à horizon 3 ans**.

FONDS MUTUALISÉ DE REVITALISATION 76 (FMR76)

MONTANT DE L'AIDE

Avance remboursable sur 3 à 5 ans **jusqu'à 100 000 euros**.

Subvention de **5 000 euros par emploi créé**.

MODALITÉS DE L'AIDE

Plancher des dépenses éligibles : **5 000 € HT**
Montant plafond de prêt : **100 000 € HT**
Montant plafond de subvention : **15 000 € HT**

Contact : FMR76 | 02 35 39 45 39



FONDS DE REVITALISATION « SIEMENS ENERGY »

MONTANT DE L'AIDE

Avance remboursable au taux de 2% de 15 000 euros par emploi créé.

Subvention de **5 000 euros par emploi créé**.

MODALITÉS DE L'AIDE

Plancher des dépenses éligibles : **15 000 € HT**
Montant plafond de prêt : **150 000 € HT**
Montant plafond de subvention : **15 000 € HT**

Contact : ALIXIO REVITALIA | 06 12 50 07 98



VOLONTARIAT TERRITORIAL EN ENTREPRISE (VTE)

Pour soutenir l'embauche de jeunes diplômés et étudiants dans les entreprises

BÉNÉFICIAIRES

- Toute PME/ETI des secteurs de l'industrie ou des services à l'industrie ayant un projet de recrutement d'un jeune diplômé (minimum Bac +2).

TYPE DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

Recrutement d'un jeune diplômé sur une mission de responsabilité :

gestion de projet, développement de nouveaux produits, mise en œuvre de nouvelles méthodes de production.

MONTANT DE L'AIDE

Subvention de **4 000 € par emploi créé**

Subvention de **8 000 € pour un « emploi dédié aux thématiques environnementales »**

Contact : BPI FRANCE





AIDES EN CAS DE DIFFICULTÉ

Pour accompagner les entreprises en difficulté

ANTICIPATION REDRESSEMENT MUTATIONS ECONOMIQUES (A.R.M.E)

Pour un soutien financier

BÉNÉFICIAIRES

- Toute entreprise normande quel que soit sa taille, secteur d'activité et forme juridique, **qui traverse une période de turbulences et rencontre des difficultés structurelles ou conjoncturelles.**

TYPE DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

- Pré-diagnostics et diagnostics par cabinet spécialisé de la Région.
- Financement de conseils externes.
- Financement des besoins en renforcement de trésorerie.

MONTANT DE L'AIDE

Prêt à taux zéro avec un différé de 12 à 24 mois.
Crise Ukraine : Prêt à taux zéro de 25% du montant éligible sur un plafond maximal de 400 000 euros

Contact :

Région Normandie, Mission ARME | 02 31 06 89 00



GPA NORMANDIE

Pour un soutien psychologique

BÉNÉFICIAIRES

- Toute entreprise normande quel que soit sa taille, secteur d'activité et forme juridique, **qui traverse une période de turbulences et rencontre des difficultés**

TYPE D'ACCOMPAGNEMENT

GPA Normandie une association composée de bénévoles (chefs d'entreprises, avocats, experts comptables, banquiers, assureurs, ...) qui **a pour objectif de soutenir les entreprises en difficulté.**

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI GRATUIT

Accompagner : analyse de la situation avec comité d'écoute
Financer : Plan de financement de reprise d'activité

Contact : GPA Normandie | 02 31 86 92 29



IMPULSION TRÉSORERIE

Pour un soutien financier

BÉNÉFICIAIRES

- Toute entreprise de moins de 50 salariés dont le **chiffre d'affaires n'excède pas 10 Millions d'€** et faisant face à une tension passagère de trésorerie.
- L'entreprise doit démontrer **plus de 6 mois d'activité et disposer d'une situation saine.**
- Être à jour des obligations fiscales et sociales.

TYPE DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

Besoin en fonds de roulement.

MONTANT DE L'AIDE

Prêt à taux zéro pour un montant de 50% du besoin.

MODALITÉ DE L'AIDE

Montant plancher de dépense éligible : **10 000 € HT**
 Montant plafond de prêt : **10% du chiffre d'affaires**

Contact : AD Normandie | 02 31 53 34 40



INTÉRESSÉ PAR LES AIDES ?

Retrouvez les informations pour contacter les partenaires de votre choix ou contactez la Communauté de Commune Falaises du Talou pour en savoir plus.



CONTACT DES PARTENAIRES

ENTREPRENDRE AVEC LE RÉSEAU « INITIATIVE DIEPPE BRESLE »



Centre d'affaires
1 Quai de l'Avenir, 76200 Dieppe
contact@initiative-dieppe-bresle.fr
07 85 71 96 21

GPA NORMANDIE



GPA Normandie
Boulevard de l'espérance, 31 Espace Jean Mantelet
14123 Cormelles-Le-Royal
contact@gpanormandie.fr
02 31 86 92 29

ANTICIPATION REDRESSEMENT MUTATIONS ECONOMIQUES (A.R.M.E)



Région Normandie
Mission ARME
arme@normandie.fr
02 31 06 89 00

IMPULSION PROXIMITÉ TRANSMISSION / REPRISE IMPULSION TRANSITION IMPULSION TRÉSORERIE



AD Normandie
Service Proximité
Campus EffiScience
2 Esplanade Anton Philips
14 460 Colombelles
proximite@adnormandie.fr
02 31 53 34 40

FONDS MUTUALISÉ DE REVITALISATION 76 (FMR76)



FMR76
1700 rue des Potiers
76 170 Melamare
fmr76@netc.fr
02 35 39 45 39

PACK ENERGIES NORMANDIE



AD Normandie
02 31 53 34 40

<https://adnormandie.fr/je-souhaite-etre-contacte-pack-energie-normandie/>

FONDS DE REVITALISATION « SIEMENS ENERGY »



ALIXIO REVITALIA
Gabrielle.gabaix@alixio.fr
06 12 50 07 98

PME DÉVELOPPEMENT



PME Développement
CCI Rouen Métropole
Nathalie.letot@normandie.cci.fr
02 35 14 38 40



BPI FRANCE
aidevte@bpifrance.fr



46 bis rue du Général de Gaulle | 76630 ENVERMEU
02 35 04 85 10 | contact@falaisesdotalou.fr

www.falaisesdotalou.fr